

**COMMUNE D'UNIEUX**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 23 DECEMBRE 2024**

Le lundi vingt-trois décembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents :** MM et Mmes Christophe FAVERJON, Fabrice MIALON, Gisèle ARSAC, Fabrice CORDAT, Corinne CABUT, Manuel DE SA, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Agnès PESTRE, Juliette HAUW, Philippe BEAUNE, Pascal PEYRAT, Jean-Yves CHAUSSIN, Karine RICORT, Nathalie RAFFIN, Laurent LAFRÉCHOUX, Stéphane CESARATTO, Nicolas DUTARTRE, Nathalie DUVAL, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON, Frédéric BATTIE.

**Pouvoirs déposés :** Mme Véronique ROMEYER à M. Jean-Yves CHAUSSIN, Mme Morgane RICHARD à M. Fabrice MIALON, Mme Clémentine PAGNIER à Mme Djida OUCHAOUA, Mme Véronique RESSEGUIER à M. Bernard CHAPELON, M. Rémi FAVIER à Mme Carmela LEDDA.

**Nombre de conseillers : 29 - Nombre de présents : 24- Nombre de votants : 29**

**Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC**

**DÉLIBÉRATION N°2024-12-16**

**OBJET : RAPPORT TRIENNAL SUR LA CONSOMMATION DES ESPACES NATURELS**

Les services préfectoraux ont adressé à la commune un rapport sur la consommation des espaces naturels établi par leurs soins et sans concertation.

Les grandes lignes de ce document font ressortir que la commune d'Unieux depuis 2010 est sur une trajectoire conforme aux objectifs qui nous ont été fixés par l'État jusqu'à 2030, conformément au diagramme adressé aux Conseillers Municipaux. Ce rapport a été présenté lors de la Commission Aménagement du Territoire et Développement Durable du 11 décembre dernier.

Sur un objectif de 12 ha jusqu'en 2030 9,7 Ha ont été consommés dont 8,5 pour l'habitat, 0,4 pour les activités et 0,8 pour les routes selon les chiffres établis par l'Etat

La comparaison proportionnelle avec le territoire fait apparaître un chiffre de 20,1 pour Firminy, 9,7 pour Fraisses, 29,2 pour Roche La Molière, 12,9 pour Saint-Paul-en-Cornillon et 8,2 pour Saint-Etienne.

**Le Conseil municipal à l'unanimité prend acte du rapport triennal sur la consommation des espaces naturels établi par l'Etat.**

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à UNIEUX, le 23 décembre 2024.

La secrétaire de séance,

Gisèle ARSAC.

Le Maire,

Christophe FAVERJON  
Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Fabrice MIALON

